

Séance du 8 AVRIL 2010

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC – LOTISSEMENT DE LA BEURTE

Monsieur GIRARD fait part d'un devis du Syndicat Départemental d'Energie du Cher pour des travaux de maintenance d'Eclairage public au Lotissement de la Beurte. Sur un devis d'un montant de 1 439.47 € H.T., la charge de la commune sera de 719.73 € H.T. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et charge Monsieur le Maire pour signer la convention.

ROUTE DE CHAON – POSE DE GAINES AU CHATEAU D'EAU

Monsieur GIRARD donne la parole à Patrick SIMON, Vice Président du Syndicat des Eaux BRINON-CLEMONT qui fait part des travaux de mise en conformité de la tête de forage du château d'eau de BRINON et qu'il serait judicieux d'en profiter pour enfouir les réseaux au droit du château d'eau dans l'éventualité de l'aménagement de la route de chaon.

Un devis a été demandé auprès de l'Entreprise CLEMENT qui s'élève à un montant de : 1 035 € H.T. avec une option de 420 € pour une chambre de tirage.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour le devis de base sans option et chargent Monsieur le Maire pour signer le devis et éventuellement solliciter une aide auprès du S.D.E. 18.

ACHATS DIVERS

Chaises – Aspirateur – Congélateur

Monsieur GIRARD expose au conseil municipal qu'il serait nécessaire de prévoir l'achat de 50 chaises et des tréteaux pour la Salle Jean Boinvilliers, un aspirateur pour l'Ecole Maternelle ainsi qu'un congélateur pour la cantine.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal donnent leur accord pour ces achats et charge Monsieur le Maire pour demander des devis. Les crédits suffisants ont été votés lors du budget primitif 2010.

COMPTE RENDU COMMISSION ORDURES MENAGERES

Monsieur GIRARD fait part du compte rendu de la commission des ordures ménagères qui avait été mise en place lors du conseil du 25 Février dernier afin de contrôler le circuit présenté par la Communauté de communes « Sauldre et Sologne ».

La mise en place de futurs dépôts verres et papiers sont proposés : Salle des Fêtes, Mairie et Rue de la Chardonnière à titre d'essai.

Les membres du conseil municipal prennent note.

NUMEROTATION ROUTE DE LAMOTTE

Toujours dans l'esprit de faciliter le travail des facteurs, Monsieur GIRARD propose d'attribuer des numéros aux dernières maisons de la Route de Lamotte, côté gauche à partir du n°47.

Un courrier sera envoyé et les plaques seront fournies aux intéressés.

Les membres du conseil municipal prennent note.

QUESTIONS DIVERSES

Lettre de Raymond LOUIS et Entreprise GUENOT

Monsieur GIRARD fait part de divers courriers de Raymond LOUIS, Président des Amis des Chemins de Sologne et l'Entreprise GUENOT concernant la pose d'une clôture sur la propriété des Mahins.

Les membres du conseil municipal prennent note.